



SENSIBILISATION AUX SITUATIONS DE HANDICAP

SENSIBILISATION HANDICAP



La certification **QUALIOPI** nous incite à nous poser la question de l'accueil de personnes en situation de Handicap dans un de ses indicateurs (26).

Notre Organisme ayant toujours œuvré contre toutes les discriminations et ayant un regard bienveillant sur la notion d'égalité (sans promouvoir de politique de quotas que nous jugeons inégale), il est bien naturel d'aborder ce thème en ne nous limitant pas au seul sujet des formations, mais dans un cadre plus large de l'organisme et quelque soit les raisons du traitement interne de cet état (stagiaire, salarié, visiteurs, ...).

C'est ainsi que cette présentation a été créée afin de sensibiliser l'ensemble du personnel à cette problématique et plus particulièrement nos formateurs.

Référent Handicap : MJ EMMANUEL



Le handicap dans l'emploi

La situation de handicap dans l'emploi apparaît lorsqu'il existe une inadéquation entre les conséquences du handicap d'une personne et son environnement de travail.

Par exemple : mon mal de dos m'empêche de pouvoir porter du matériel.

Dans certains cas, des aménagements techniques ou organisationnels sont nécessaires pour compenser le handicap et permettre à une personne de poursuivre son travail.

Dans l'emploi, le médecin du travail évalue l'aptitude d'une personne à exercer certaines tâches et peut préconiser des aménagements en compensation du handicap.

Dès lors qu'une personne a des difficultés à obtenir ou à conserver un emploi du fait de son handicap, elle peut engager une démarche de reconnaissance du handicap auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).



Suis-je concerné ?

Vous êtes concerné par le handicap si un problème de santé vous empêche d'accomplir certaines tâches dans votre emploi.

Pour toutes questions, conseils et aides, vous pouvez vous adresser au médecin du travail ou contacter la personne en charge du sujet handicap dans l'entreprise.



Qu'est-ce que le handicap ?

Le handicap est **une notion souvent mal comprise qui recouvre une diversité de situations** larges dont les conséquences sur l'emploi peuvent être variables.

En France, environ **12 millions** de personnes sont en situation de handicap, soit près de **18% de la population**.

Type de handicap*	Nombre estimé	Proportion (%)
Handicap moteur	≈ 4,8 millions	40%
Handicap sensoriel	≈ 3,8 millions	12%
→ Déficience visuelle	≈ 1,7 million	7%
→ Déficience auditive	≈ 2,1 millions	5%
Handicap mental et intellectuel	≈ 1,4 million	8%
Handicap psychique	≈ 1,8 million	15%
Maladies invalidantes	≈ 3,6 millions	30%
Handicap invisible	Données variables	Estimation élevée

*Répartition par type de handicap selon les Sources suivantes : DREES, CNSA, AGEFIPH, 2023-2024)



La situation de handicap moteur



Le **handicap moteur** se caractérise par une **atteinte de la mobilité**, pouvant limiter les mouvements d'une ou plusieurs parties du corps. Il peut être d'origine **neurologique, musculaire ou articulaire** (ex. *Lombalgie, TMS, rhumatisme, malformation, paralysie, AVC* paraplégie, sclérose en plaques, myopathie).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Seuls 15% des handicaps moteurs nécessitent l'usage d'un fauteuil roulant !

La majorité des personnes concernées peuvent marcher, mais avec des difficultés (douleurs, perte d'équilibre, fatigue)

Source : AGEFIPH 2023



La situation de handicap Visuel



Le **handicap visuel** désigne une **altération partielle ou totale de la vision**, pouvant aller de la **baisse de l'acuité visuelle** à la **cécité complète**. Il peut être causé par des maladies (Glaucome, DMLA, rétinopathie diabétique) ou des anomalies congénitales.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Parmi les personnes atteintes d'une déficience visuelle 0,3% sont aveugles ou malvoyantes profondes. L'accessibilité numérique est un levier essentiel pour leur inclusion au travail.

Source : INSEE, 2023



La situation de handicap auditif



Le **handicap auditif** correspond à une **perte partielle ou totale de l'audition**, pouvant être **léger, moyen, sévère ou profond**. Il peut être présent dès la naissance ou acquis au fil du temps (vieillesse, maladies, traumatismes sonores).

LE SAVIEZ-VOUS ?

2,1 millions de personnes en France ont une déficience auditive;
Malgré ces chiffres, **seuls 17% des malentendants portent un appareil auditif adapté.**

Source : DREES, 2023



La situation de handicap mental et intellectuel



Le handicap mental et intellectuel se traduit par des **difficultés de compréhension, d'apprentissage ou d'adaptation sociale**. Il inclut des pathologies comme la **trisomie 21**, le **retard mental** ou **certaines maladies génétiques** ou les **conséquences de traumatisme crânien** par exemple.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Environ 1 personne sur 100 vit avec un handicap intellectuel, selon les données de l'INSEE et des études menées par l'UNAPEI, une fédération représentant les personnes en situation de handicap mental et leurs familles.



La situation de handicap psychique



Le **handicap psychique** résulte de troubles psychiatriques sévères comme la **schizophrénie**, les **troubles bipolaires**, la **dépression sévère** ou les **troubles anxieux généralisés**, **phobies**, **TOC**, **addictions**. Il affecte la régulation émotionnelle et la relation aux autres, ou des difficultés de concentration.

LE SAVIEZ-VOUS ?

3 millions de personnes souffrent de troubles psychiques sévères. Au total, avec plus 23 Mds € par an, les dépenses remboursées au titre de la souffrance psychique et des maladies psychiatriques sont le premier poste de dépenses de l'Assurance Maladie

Source : Ministère de la santé, synthèse du bilan de la feuille de route- santé mentale et psychiatrie -mars 2023



La situation de handicap invalidant



Les **maladies invalidantes** regroupent des pathologies chroniques entraînant une limitation fonctionnelle **sans être considérées comme un handicap au premier abord**. Exemples : **diabète, sclérose en plaques, cancer, insuffisance respiratoire sévère...**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Seulement 38 % des personnes en situation de handicap invalidant sont en emploi en France, comparé à 65 % pour l'ensemble de la population.
Source : INSEE 2023-2024.



La situation de handicap invisible



Le **handicap invisible** désigne une déficience **non immédiatement perceptible** par les autres, mais qui peut impacter significativement la vie quotidienne. Il peut être d'origine **physique, cognitive, sensorielle ou psychique**. Parmi les exemples courants, on trouve :

- Les troubles « dys » (dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, etc.)
- Les troubles du spectre de l'autisme (TSA)
- Les troubles psychiques (dépression, bipolarité, anxiété sévère, etc.)
- Les maladies chroniques invalidantes (diabète, fibromyalgie, sclérose en plaques, etc.)

LE SAVIEZ-VOUS ?

80 % des handicaps sont invisibles, incluant des conditions telles que les troubles psychiques, les maladies chroniques et certains handicaps cognitifs.

Source : Observatoire National des Handicaps (2023)



Comment se comporter avec une personne en situation de handicap ?

Accueillir une personne handicapée peut susciter des interrogations :

**« Saurai-je me comporter avec lui comme il faut ?
Comment devrai-je lui parler ?
Y a-t-il des mots à éviter pour ne pas le blesser ? ».**

Quelques conseils pour éviter les maladresses.





Restez naturel et ouvert

Osez échanger avec une personne handicapée de la même manière que vous le feriez avec n'importe quelle personne. Si vous le sentez en difficulté, **posez-lui des questions** pour comprendre sa situation. Vous pensez avoir fait une gaffe en rapport avec son handicap ? Rien de grave, la plupart des personnes handicapées ont aussi le sens de l'humour !

Encouragez l'autonomie, n'imposez pas votre aide

Par souci de vous rendre utile, vous pouvez être tenté d'anticiper les besoins d'une personne handicapée, de vous précipiter pour l'aider ou faire le travail à sa place. En agissant ainsi, vous prenez le risque de vous tromper et de provoquer agacement et embarras. Par contre, en exprimant **une proposition d'aide**, vous le laissez libre de vous solliciter et de préciser son besoin.



Soyez respectueux, utilisez le bon vocabulaire

Aujourd'hui, l'expression la plus courante est « personne en situation de handicap » pour différencier la personne de sa situation de handicap.

Cela permet d'éviter de résumer l'identité de la personne à sa déficience, ses limitations physiques, intellectuelles, psychiques...

Quelques propositions de mise en relation avec une personne porteuse de handicap.





Avec une personne en situation de handicap MENTAL

- Parlez lentement, utilisez des mots simples et laissez-lui le temps de comprendre et de répondre.
- Ne soyez pas étonné s'il vous tutoie.

AVEC une personne en situation de handicap PSYCHIQUE

- Restez à l'écoute, sans agressivité ni impatience.
- Laissez-la s'exprimer jusqu'au bout.
- Évitez de poser plusieurs fois la même question.
- Restez calme.
- Laissez-lui toujours la possibilité de mettre fin à l'échange et de partir.

Avec une personne en situation de handicap MOTEUR en fauteuil ou ayant des DIFFICULTÉS À SE DÉPLACER

- Indiquez-lui les passages accessibles pour se déplacer dans les locaux, et marchez à côté de lui en respectant son rythme et sa volonté d'être aidé ou pas.
- Si vous devez avoir une conversation prolongée avec une personne en fauteuil, asseyez-vous afin d'être au même niveau qu'elle.
- Si la personne est accompagnée, adressez-vous directement à elle, et non à son auxiliaire ou entourage.



Avec une personne en situation de handicap INTELLECTUEL ou TROUBLE COGNITIF

- Évitez des explications **longues et compliquées**.
- Posez une question ou donner une consigne à la fois; attendre la réponse avant de passer à une autre information.
- Utilisez, si possible, des **photos, illustrations ou schémas**.
- Assurez-vous qu'il a bien compris les explications. **Répétez-les au besoin**.
- Soyez patient et calme.

Avec une personne en situation de handicap DÉFICIENTE VISUEL

- Dans un lieu bruyant ou pour capter son attention, indiquez que vous vous adressez à lui oralement dans 1^{er} temps puis en le touchant légèrement à l'épaule.
- **Lorsqu'il doit se déplacer, offrez- lui votre aide**. S'il accepte, vous pouvez lui demander la façon dont il préfère être guidé. Il peut tenir votre bras, poser sa main sur votre épaule ou être guidé verbalement. Précisez lorsque vous allez contourner un obstacle et annoncez la 1^{ère} et la dernière marche d'un escalier.
- **Prévenez quand vous quittez une pièce**.



Avec une personne en situation de handicap **AUDITIF, MALENTENDANT OU SOURD :**

Une personne sourde ou malentendante
peut souvent lire sur vos lèvres :

- **Assurez-vous qu'elle vous regarde avant de parler** et choisissez un endroit calme où votre visage est éclairé. Inutile de crier, parlez clairement à un rythme modéré, et en articulant.
- **Faites des phrases courtes et utilisez des mots simples.** Reformulez plutôt que de Répéter une phrase qu'elle n'aurait pas comprise.
- Si vous rencontrez des difficultés lors d'une conversation, **proposez-lui d'écrire.**
- Pour remplacer une conversation téléphonique, **utilisez les courriels ou les SMS.**



Accueil de personnes en situation de handicap



Personnes porteuses d'une mobilité réduite

Les principaux aménagements :

- Un **cheminement intérieur accessible** d'une largeur minimale de 1.20 m (rétrécissements ponctuels de 0.90 m) pour faciliter les croisements,
- Une **signalétique** adaptée,
- Un point d'accueil rendu accessible dans les mêmes conditions d'accès et d'utilisation que celles offertes aux personnes valides,
- Des **espaces de manœuvre** avec possibilité de demi-tour pour une personne circulant en fauteuil roulant,
- Des portes et ascenseurs permettant le passage du fauteuil roulant ,
- Des **toilettes accessibles aménagées**,
- Des ou un lavabo(s) ainsi que miroir, distributeur de savon et sèche-mains accessible(s) à hauteur de fauteuil,
- Un **escalier antidérapant**, des marches de 17 cm en hauteur pour 28 cm de profondeur,
- Une **main courante** de chaque côté de l'escalier,
- Des cheminements (revêtement, pente, ressaut...) et des équipements (poignées, boutons de commandes...) adaptés.



Personnes porteuses d'une déficience auditive

Les principaux aménagements

- Une bonne **signalétique** de chacun des espaces,
- Un **bon éclairage** pour faciliter la communication visuelle,
- Informez par écrit des horaires d'ouverture et de fermeture de votre établissement,
- Affichez **les informations clés sur un tableau papier** ou sur un panneau lumineux,
- Au restaurant, proposez une table ronde afin de faciliter la communication,
- Proposez un lieu avec moins de bruit pour faciliter la compréhension de ce qui est échangé.



Personnes porteuses d'une déficience visuelle

Les principaux aménagements

- Bonne qualité d'éclairage,
- Supprimez les obstacles au niveau du visage,
- **Les portes vitrées doivent être signalée** (ex : bande granuleuse et réfléchissante) **repérables**,
- Préférez des interrupteurs avec des diodes lumineuses,
- Mettez à sa disposition des documents adaptés : braille intégral, abrégé et en caractères agrandis, plans en relief...



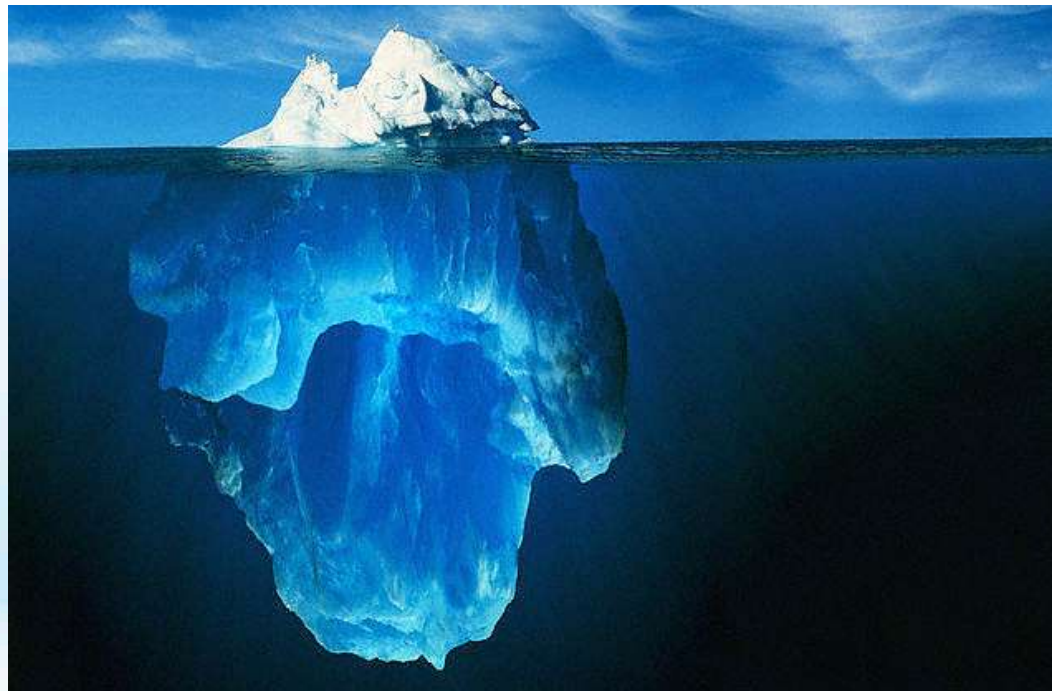
Personnes porteuses d'une déficience intellectuelle

Les principaux aménagements

- Point d'accueil situé à proximité de l'une des entrées principales,
- Qualité de la signalétique (lisible, visible, compréhensible et continue)
- **Ambiance chaleureuse et rassurante** (éclairage, acoustique...)
- Lisibilité des espaces
- Simplification des informations pour permettre une compréhension aisée (site internet, documentation écrite, ...), proposer des document FALC (facile à lire et à comprendre).



80% des handicaps sont invisibles





**Pour adapter nos interventions auprès
de personnes porteuses de handicap,
il est nécessaire de connaître les éventuelles
situations de Handicap que nous pouvons rencontrer
et de proposer avec respect & bienveillance, de
contribuer à la réponse de certains de leurs besoins,
si elles le souhaitent.**

Parlons-en !



**SENSIBILISATION
HANDICAP**



En vous remerciant de votre attention.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Marie-Josée EMMANUEL

06-81-59-46-52

contact@linsula.net

www.linsula.net